

### [ÉTUDE]

Le diagnostic du fonctionnement et des usages du Marais de Dol en prévision d'un règlement d'eau se poursuit



**Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne fixe l'objectif d'assurer une gestion intégrée du Marais de Dol. Dans ce cadre, les services de l'Etat ont désigné le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol), structure juridique porteuse de la Commission Locale de l'Eau (CLE), pour l'accompagner dans la définition d'un plan de gestion et d'un règlement d'eau dans le Marais de Dol.**

Le diagnostic du fonctionnement et des usages du Marais de Dol lancé fin 2023 est la première phase de l'étude pour aboutir à un plan de gestion et un règlement d'eau. Il permet de recueillir les informations et données nécessaires concernant la gestion hydraulique en place, les ouvrages, les données topographiques précises, les milieux, les usages et les activités économiques.

L'année 2024 sera consacrée à la finalisation de ce diagnostic avec une phase d'audits de l'ensemble des acteurs du marais par le bureau d'étude ANTEA GROUP. De plus, un questionnaire sera mis en ligne cet été pour recueillir les perceptions des habitants et usagers du marais. Il sera relayé par chaque mairie. Les sujets tels que les conséquences du changement climatique dans le marais seront également abordés tout au long de l'étude.

*Etude financée à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine, 20% par le SBCDol et l'association syndicale des Dignes et Marais de Dol.*

## [SENSIBILISATION]

### Les zones humides et leurs super pouvoirs !

Entre terre et eau, les zones humides constituent un patrimoine naturel essentiel pour l'équilibre de nos territoires et notre bien-être. Elles fournissent de nombreux services en matière d'atténuation au changement climatique et constituent de véritables réservoirs de biodiversité en abritant de nombreuses espèces ! *Les connaissez-vous toutes ?*



## Besoin d'infos, contactez-nous !

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

☎ 02.57.64.02.54 - ✉ [contact@sage-dol.fr](mailto:contact@sage-dol.fr)

[www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr)



[@SBCDol](https://www.facebook.com/SBCDol)